

Claudia ROUAUX

Députée d'Ille-et-Vilaine

---

Sébastien JUMEL

Député de Seine-Maritime

---

Paris, le 10 septembre 2020

Monsieur Jean CASTEX  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS 01

Monsieur le Premier Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation très difficile des compagnies de transport maritime Transmanche, en particulier la Brittany Ferries détenue par la B.A.I basée à Roscoff, ainsi que la D.F.D.S reliant Dieppe à Newhaven. L'avenir de ces entreprises est fragilisé, alors qu'elles constituent des fleurons dans ce domaine, tant pour le transport des voyageurs que pour le fret.

Ce constat s'explique à la fois par la crise économique liée à la pandémie du coronavirus Covid-19, à la quatorzaine imposée aux voyageurs entre la France et le Royaume-Uni, ainsi qu'aux incertitudes consécutives au Brexit.

Les conséquences sont graves, d'un point de vue économique, social et territorial. L'annulation de dizaines de milliers de réservations entraîne une forte diminution de l'activité et des pertes de recettes considérables, ce qui a déjà conduit les compagnies à fermer certaines liaisons maritimes, à placer au chômage partiel des collaborateurs et à engager un plan interne d'économies marqué par des suppressions de contrats à durée déterminée, des non-remplacements de départs à la retraite, et à envisager d'autres mesures. Au-delà, les Régions Bretagne et Normandie risquent d'être très impactées si l'Etat et l'Union européenne ne sont pas solidaires pour préserver ces compagnies du risque de faillite et de ce qui en découle.

Face à cette crise sans précédent, les Régions Bretagne et Normandie sont disposées à s'engager financièrement pour soutenir ces entreprises. A ce titre, elles ont déjà pris des engagements concrets.

Malgré le volontarisme des collectivités territoriales que nous tenons à saluer, l'effort ne sera pas suffisant. C'est pourquoi nous sollicitons un engagement conséquent et pérenne de l'Etat, au-delà des dispositifs de prêts garantis par l'Etat et de l'activité partielle, comme de l'Union européenne, dans le cadre du fonds d'ajustement au Brexit, pour sauvegarder des compagnies en pointe dans le trafic transmanche.

Collectivement, nous ne pouvons pas nous résoudre à accepter que certains bateaux passent sous pavillon étranger, au profit d'armateurs anglais ou d'armateurs domiciliés dans des paradis fiscaux qui ne respectent pas notre législation en matière de droit social.

Collectivement, nous ne pouvons pas non plus accepter que certaines régions soient moins accessibles en raison de leur situation géographique, à l'image de la Bretagne ou de la Normandie, au risque de pénaliser leur attractivité et leur développement économique et touristique.

En réponse à une interpellation de Monsieur Sébastien Jumel, Député, le Gouvernement, par la voix de Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, s'est engagé lors de la commission des finances qui s'est tenue le jeudi 3 septembre à l'Assemblée nationale, à apporter des aides spécifiques pour la Brittany Ferries en vue de « bâtir un modèle économiquement viable sur le long terme » pour ce secteur. Toutefois, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que l'ensemble du trafic transmanche est concerné.

Le Transmanche et l'ensemble de l'activité ferry incluant les liaisons Méditerranée, également très touchées par les effets de la crise sanitaire, ne peuvent rester dans l'angle mort du plan de relance. Nous appelons avec les salariés du secteur et leurs organisations syndicales à la mise en œuvre d'un plan ferry pour soutenir cette activité vitale pour notre économie. Les compagnies Transmanche emploient au total près de 5 000 salariés à terre et embarqués et leur activité génère 12 500 emplois indirects dans les Hauts-de-France, en Normandie et en Bretagne dans les ports de Dunkerque, Calais, Dieppe, le Havre, Caen-Ouistreham, Cherbourg, Saint-Malo et Roscoff. Les touristes britanniques qui viennent en France par les différentes liaisons Transmanche, du détroit du Pas-de-Calais à la Bretagne en passant par la Normandie dépensent 1,5 milliard d'euros/an dans notre pays, en considérant une dépense moyenne par nuitée touristique de 65 €, soit la moitié du total des dépenses touristiques des Britanniques sur le territoire national. Il s'agit de ressortissants britanniques qui voyagent en famille avec leur véhicule particulier et effectuent pour certains des séjours longs sur le territoire français.

Il nous paraît donc indispensable de préserver cet outil qu'est le Transmanche afin qu'il puisse se relancer rapidement dans l'après crise et l'après Brexit, tant il est vrai que les relations entre notre pays et le Royaume-Uni perdureront au-delà de ces crises.

Alors que la France est une grande puissance maritime, elle doit renouer avec une véritable ambition pour valoriser ses atouts, tant l'économie de la mer est une source d'activités, d'emplois et d'opportunités de développement.

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous préciser les engagements forts et fermes que le Gouvernement entend prendre pour sauver ces entreprises et, au-delà, le pavillon français, tant sur les moyens humains et financiers, ainsi que sur les modalités et le calendrier.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Claudia ROUAUX



Sébastien JUMEL



Députés cosignataires :

Marie-Noëlle BATTISTEL, Députée de l'Isère  
Jean-Louis BRICOUT, Député de l'Aisne  
Alain BRUNEEL, Député du Nord  
Marie-George BUFFET, Députée de Seine-Saint-Denis  
André CHASSAIGNE, Député du Puy-de-Dôme  
Alain DAVID, Député de Gironde  
Pierre DHARRÉVILLE, Député des Bouches-du-Rhône  
Jean-Paul DUFREGNE, Député de l'Allier  
Laurence DUMONT, Députée du Calvados  
Olivier FAURE, Député de Seine-et-Marne  
Guillaume GAROT, Député de la Mayenne  
David HABIB, Député des Pyrénées-Atlantiques  
Christian HUTIN, Député du Nord  
Chantal JOURDAN, Députée de l'Orne  
Régis JUANICO, Député de la Loire  
Marietta KARAMANLI, Députée de la Sarthe  
Manuëla KÉCLARD-MONDÉSIR, Députée de Martinique  
Jérôme LAMBERT, Député de Charente  
Jean-Paul LECOQ, Député de Seine-Maritime  
Serge LETCHIMY, Député de la Martinique  
Paul MOLAC, Député du Morbihan  
Philippe NAILLET, Député de la Réunion  
Georges PAU-LANGEVIN, Députée de Paris  
Stéphane PEU, Député de Seine-Saint-Denis  
Christine PIRÈS-BEAUNE, Députée du Puy-de-Dôme  
Dominique POTIER, Député de Meurthe-et-Moselle  
Valérie RABAULT, Députée du Tarn-et-Garonne  
Fabien ROUSSEL, Député du Nord  
Hervé SAULIGNAC, Député de l'Ardèche  
Gabriel SERVILLE, Député de Guyane  
Sylvie TOLMONT, Députée de la Sarthe  
Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE, Députée de Guadeloupe  
Boris VALLAUD, Député des Landes  
Michèle VICTORY, Députée de l'Ardèche  
Hubert WULFRANC, Député de Seine-Maritime

Sénateurs cosignataires :

Cathy APOURCEAU-POLY, Sénatrice du Pas-de-Calais  
Eliane ASSASI, Sénatrice de Seine-Saint-Denis  
Maryvonne BLONDIN, Sénatrice du Finistère  
Yannick BOTREL, Sénateur des Côtes d'Armor  
Céline BRULIN, Sénatrice de Seine-Maritime  
Laurence COHEN, Sénatrice du Val-de-Marne  
Jean-Luc FICHET, Sénateur du Finistère  
Fabien GAY, Sénateur de Seine-Saint-Denis  
Pierre LAURENT, Sénateur de Paris  
Sylvie ROBERT, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine  
Jean-Louis TOURENNE, Sénateur d'Ille-et-Vilaine